

## MARCHÉ PUBLIC

### **MISE EN CIRCULATION D'UNE « NAVETTE DES CRETES » Transport public routier sur la Route des Crêtes**

### **ACTE D'ENGAGEMENT PROCEDURE ADAPTÉE Article 28 du Code des Marchés publics**

**PARC NATUREL RÉGIONAL DES BALLONS DES VOSGES**  
1 Cour de l'Abbaye 68140 MUNSTER



## **A – SOLUTION DE BASE/VARIANTES/OPTIONS**

La solution de base, les options et les variantes devront être chiffrées dans le tableau des prix de l'article C-3

## **B – IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE QUI PASSE LE MARCHÉ**

### **Syndicat mixte du Parc naturel régional des Ballons des Vosges (PNRBV)**

1, Cour de l'Abbaye  
68 140 MUNSTER  
Tél : 03.89.77.90.20  
Fax : 03.89.77.90.30

Signataire du marché : Président du Syndicat mixte du Parc Naturel régional des Ballons des Vosges.

### **Objet du marché :**

- Mise en circulation d'une navette d'autocars à vocation touristique pour la desserte des sites de la route des crêtes.
- Mobilisation d'autocars, le matin et le soir, afin d'assurer les correspondances avec les TER de la SNCF au départ des principales villes au bas des crêtes.

### **Comptable assignataire :**

Monsieur Pascal VINCENT  
Trésorerie de Munster  
Grand rue  
68 140 MUNSTER

*Le présent marché est passé en vertu de l'article 28 du code des marchés publics : il fait l'objet d'une procédure adaptée.*

## **C – ENGAGEMENT DU CANDIDAT**

1. Nom, prénom et qualité du signataire :

2. Adresse professionnelle et téléphone :

**3. Après avoir pris connaissance du cahier des charges :**

Après avoir établi l'attestation sur l'honneur indiquant que je n'ai pas fait l'objet , au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L 324-9, L 324-10, L 341-6, L 125-3 du Code du Travail ainsi que l'attestation sur l'honneur indiquant mon intention ou non de faire appel pour l'exécution des prestations, objet du marché, à des salariés de

nationalité étrangère et, dans l'affirmative, certifier que ces salariés sont ou seront autorisés à exercer une activité professionnelle en France,

Et après avoir établi la déclaration du candidat (Volet 1 et 2) prévue à l'article 46 du Code des Marchés Publics,

**Je m'engage, conformément aux clauses et conditions dudit cahier des charges, à exécuter les prestations au prix ci-dessous (montants hors TVA à indiquer en chiffres et en toutes lettres) :**

*Dans la colonne de gauche : numéro de l'option ou de la variante éventuellement choisie (non obligatoire), et dans les trois colonnes de droite : **montant total de la solution de base** et détail du montant de chaque option ou variante.*

NB : TOUS LES PRIX SONT FORFAITAIRES ET CONCERNENT TOUTE LA PERIODE D'EXECUTION DU SERVICE. AUCUN PRIX JOURNALIER NE FIGURE DANS LE TABLEAU.

SOLUTION DE BASE/VARIANTES/ OPTIONS	Montant hors TVA	Taux de la TVA	Montant TTC
Solution de base (obligatoire)			
Option A			
Option B			
Variante I			
Variante II			

#### 4. paiement des prestations

Le maître de l'ouvrage se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit des comptes suivants :

**Prestataire      Etabt. Bancaire      Code Bancaire      Code guichet      N° de Cpte      Clé**

.....

**(JOINDRE IMPÉRATIVEMENT RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE OU POSTALE)**

5. délai d'exécution du marché

La période de réalisation des prestations est fixée du 06 juin au 26 septembre 2010 inclus.

6. durée de validité de l'offre

L'engagement exprimé ci-dessus me lie pour la durée de validité des offres indiquée au règlement de la consultation.

A

, le

**Le candidat**

(représentant habilité pour signer le

marché)

## **D – REPONSE DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DES BALLONS DES VOSGES**

L'offre acceptée pour la réalisation de l'opération Navette des Crêtes est la suivante (préciser les options ou variantes éventuellement retenues et le montant total) :

A \_\_\_\_\_, le

Le Président du Syndicat mixte  
du Parc naturel régional des Ballons des Vosges

## **E – NOTIFICATION DU MARCHÉ AU TITULAIRE**

La notification transforme le projet de marché en marché et le candidat en titulaire. Elle consiste en la remise d'une photocopie du marché au titulaire.

Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, l'accusé de réception sera collé dans ce cadre, daté et signé par son titulaire.

En cas de remise contre récépissé, **le titulaire** signera la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification une copie du présent marché

A \_\_\_\_\_, le

Signature du titulaire  
(représentant habilité pour signer le  
marché)